

Entre nous

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PIEST
N° 23 - ANNÉE 2010



Ardèche Immobilier

**Vente- Achat-Location
Gestion- Syndic**

- L'immobilier en toute sécurité -

04.75.64.20.90
www.ardecheimmo.fr

1 rue Diane de Poitiers - 07000 PRIVAS




Art et Jardins

SERVICES A LA PERSONNE

Lucien GARNIER

JARDINAGE - DÉBROUSSAILLAGE

tonte - binage - taille - nettoyage
ramassage des feuilles mortes - débroussaillage

Quartier Gouvernas Est - 07000 SAINT-PRIEST

Tél. 04 75 64 36 74 - Port. 06 81 86 88 26

Fax 04 75 65 85 25

Tva à taux réduit 5,5 %. Réduction d'impôt de 50 % plafonné
pour les travaux de jardinage.

Editorial

Voilà la 23^e édition de votre bulletin municipal
Entre Nous.

Chaque année, pour réaliser ce bulletin, la commission communication s'investit pleinement afin de vous apporter les informations les plus complètes. La réalisation, la recherche d'annonceurs, la mise en page, le choix des sujets à traiter, la coordination avec les différents intervenants, tout cela nécessite deux mois de travail.

Nous souhaitons remercier les élus responsables des commissions pour les articles qu'ils produisent. Chacun d'entre eux, dans leurs compétences respectives s'attachent à vous faire partager les réalisations en cours et les projets à venir. Depuis notre dernier bulletin de juillet 2009, de nombreux projets ont été mis en chantier, certains sont achevés, alors que d'autres sont en pleine réalisation.

Merci bien sûr aux associations qui chaque année nous informent de leurs activités. La vie associative si importante dans notre commune est riche en événements. Grâce aux associations le lien social est maintenu et les Saint-Priérois ont plaisir à se retrouver pour des festivités organisées par les bénévoles.

Enfin un grand merci aux annonceurs qui pour certains nous font confiance depuis de nombreuses années. L'apport financier apporté par ces annonceurs nous permet de financer en partie notre bulletin municipal. Nous vous invitons donc à leur réserver votre préférence.

Bonnes vacances à tous.



SOMMAIRE

Le billet du Maire	p. 4
Les délibérations municipales	p. 6
Le budget communal	p. 8
Les commissions municipales	p. 11
Intercommunalité	p. 16
La Fête des Sources	p. 18
CCAS - CEL	p. 21
Mission locale	p. 22
Informations civiques	p. 23
Zoom...	p. 24
Parole aux associations	p. 26
Les brèves	p. 31
Le bloc note	p. 33
L'état civil	p. 34

Journal municipal "Entre nous" n° 23.

Directeur de la publication : Jacques MERCHAT.

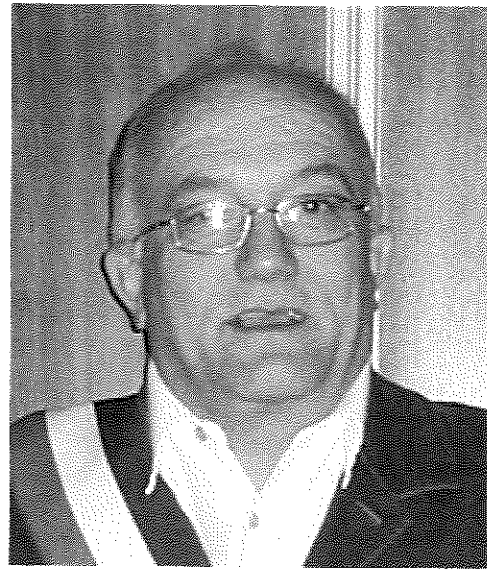
Responsable du comité de rédaction municipal :
Philippe MAZADE.

Comité de rédaction municipal :
Philippe Mazade, Sandrine Chareyre, Valérie Schouler,
Bernard Cabrol, Patrick Granjon, Christian Gaillard et
Didier Reynaud.

Photo de couverture : Fenaisons sur Saint-Priest.

Maquette et impression : imprim'express - Privas
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1996.

Le billet du Maire



Chères et chers Saint-Priéroux,

La parution de notre bulletin municipal de l'année 2010 est une occasion pour moi de faire un point d'étape sur l'investissement de chacun dans la réalisation des projets engagés pour le développement de notre commune.

Comme chacun d'entre vous a pu le remarquer, le chantier "Mairie" engagé dans sa phase opérationnelle à la fin du mois de novembre 2009 avance à un rythme tout à fait conforme aux prévisions.

Malgré les intempéries associées à un hiver long et rigoureux, le planning d'avancement des travaux est respecté. La livraison de l'ensemble du chantier devrait intervenir au cours du mois de novembre prochain, nous permettant de regagner définitivement les nouveaux locaux de la Mairie, 1 an après avoir déménagé dans l'ancienne cure, mais aussi d'accueillir de nouveaux résidents sur le village.

L'énergie nécessaire au fonctionnement de cet ensemble sera produite à partir d'une chaufferie à bois déchiqueté qui permettra également d'assurer le chauffage de la petite salle des fêtes. La production d'eau chaude sera quant à elle assurée par l'énergie produite à partir de panneaux solaires et/ou l'énergie de la chaudière en période de chauffage.

Je tiens à remercier personnellement l'ensemble des corps de métier qui interviennent sur ce projet essentiel pour notre commune, avec une pensée toute particulière pour les équipes de

Maçonnerie qui ont réalisé un travail remarquable dans des conditions climatiques difficiles.

Fin 2009 et début 2010 a vu se concrétiser la réalisation de l'aménagement d'ensemble du stade de Belon au lotissement des Eglantiers avec le souci majeur de sécuriser la circulation des véhicules et des piétons. Eaux pluviales, enfouissements électriques et Télécom, éclairage public, voirie en enrobé, limitation de vitesse, aire de retournement des cars scolaires, chicanes de ralentissement, trottoirs, parking du stade, accès direct aux abords du stade pour personnes à mobilité réduite, ont composé l'ensemble de ce chantier.

Cet important projet a été réalisé en complément de la traditionnelle enveloppe d'entretien de notre voirie communale à laquelle nous avons ajouté cette année la réalisation d'un enrobé pour le parking de la salle polyvalente, et un bicouche pour les autres parties de cet espace. Enfin, dans le domaine de l'éclairage public, l'installation de points d'éclairage au quartier Chazeaux apporte plus de sécurité sur cette partie de la voie publique.

A l'école, la livraison des 14 ordinateurs portables, du tableau interactif associé à un rétro-projecteur, prévus dans le cadre du projet Ecole Numérique, est intervenue à la fin juin.

Tout ce matériel est doré et déjà opérationnel.

Enfin, en ce qui concerne les réseaux humides, après la réalisation en 2009 de la reprise de l'ancienne conduite d'eau potable et de l'assainissement du village, une nouvelle tranche de travaux débutera courant septembre sur les quartiers des Vignes et Chazeaux pour une enveloppe globale de 130 000 euros.

Tous ces investissements préalablement programmés, ont pu voir leur réalisation sans avoir eu recours à une évolution de la pression fiscale. En effet, les taux des 3 taxes sont restés au même niveau que l'exercice précédent pour lequel ils avaient évolué de 0,98 %, malgré la décision de suppression de la Taxe Professionnelle.

Si pour notre commune, l'incidence directe de cette réforme peut paraître mineure, il risque d'en être différent indirectement. En effet, l'incidence des réformes fiscale et territoriale sur les ressources et missions du Département et de la Région, auront probablement un impact plus important sur les aides directes que ces 2 échelons apportent à nos Collectivités Locales.

Le billet du Maire

Enfin, avant de clore cet échange, je ne peux m'empêcher de rappeler un dernier chantier lancé en début d'année, qui consiste à établir le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune qui sera déterminant pour les 10 ou 15 années à venir en matière d'aménagement d'ensemble.

Ce projet, à partir du diagnostic effectué conjointement avec le bureau d'étude IATE d'Aubenas, des enjeux, des contraintes réglementaires, des perspectives envisagées, devra assurer un équilibre entre les différents domaines (Agriculture, Zones Vertes, Zones Urbanisables, Zones d'Activité ou de Services, etc.) en cohérence avec le potentiel d'évolution de la commune. Des réunions d'information vous seront proposées au fur et à mesure de l'avancement de ce projet.

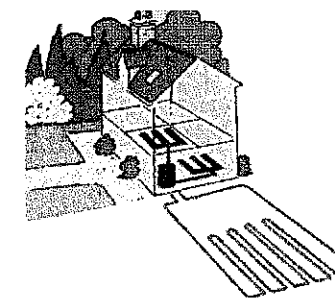
Comme vous pouvez le constater tous les jours, et comme nous le rappelons en couverture de notre bulletin annuel, l'Agriculture d'élevage représente une véritable activité à Saint-Priest. Celles et ceux qui la font vivre, participent pleinement à l'entretien d'un équilibre environnemental au

bénéfice de tous. Cette activité trouvera toute sa place dans l'élaboration de notre PLU.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances, qu'elles soient pour vous l'occasion de découvertes, de rencontres et d'échanges fructueux.

Je vous donne rendez-vous, pour notre traditionnelle fêtes des Sources du dernier week-end d'août.

Jacques MERCHAT



Didier MOUTON

- Chauffage Géothermique
- Climatisation
- Pompe à chaleur
- Electricité

Le Bas Lignol - 07000 ST-PIEST
Tél. 04 75 64 47 91 - 06 80 33 96 96

SACER

SUD-EST POUR ALLER PLUS LOIN

TRAVAUX ROUTIERS & TRAVAUX PARTICULIERS - RÉSEAUX

Agence de VALENCE

Z.I. - B.P. 17 - 07250 LE POUZIN

☎ 04 75 63 83 00 - Fax 04 75 63 87 88

Secteur d'AUBENAS

15 Av. Chaballier - 07600 VALS LES BAINS

☎ 04 75 37 62 26 - Fax 04 75 37 62 29

MINOPHONE (primé Décibel d'Or)
La ville à son revêtement routier

MAÇONNERIE PLÂTRERIE PEINTURE



Etienne Frères

60, route des Mines - Impasse de la Forge

07000 VEYRAS

☎ 04 75 64 45 56 - 04 75 65 83 62

Les délibérations du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

■ 1^{er} septembre 2009

- Création d'un temps d'étude surveillée le mercredi matin, hors période de vacances scolaires.
- Le Conseil Municipal fixe la participation à 3 € par élève et par matinée de cette étude.
- Ajout d'un article à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1985 instituant une régie de recettes en vue de l'encaissement de la participation des bénéficiaires du service du temps d'étude surveillée correspondant à la présence des élèves par matinée.
- Avis favorable à l'adhésion de la commune de Saint-Pierre-La-Roche et à la demande de retrait de la commune de Barnas au Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Unique des Inforoutes de l'Ardèche.

■ 21 octobre 2009

- Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats de la consultation du marché en procédure adaptée pour les travaux de réhabilitation et extension de la mairie suivant décision de la Commission d'Attribution des Marchés des 13 et 20 octobre 2009 et autorise Monsieur le Maire à signer le marché et les pièces nécessaires à l'établissement des dossiers.
- Il accepte la proposition de location d'un bâtiment situé au Cros du Clary pour l'hébergement de l'Association de Chasse Communale Agréée, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} février 2010.
- Il décide de clôturer la régie de la bibliothèque, activité qui ne fonctionne plus.
- Il se prononce favorablement pour répartir la somme de 2 599 € allouée à la commune pour l'indemnisation et le règlement des charges sociales aux agents recenseurs au prorata des imprimés distribués et récoltés.
- Renouvellement de la convention Contrat Educatif Local pour l'année 2009 passée entre les 7 communes signataires.
- Le Conseil Municipal adopte les nouveaux tarifs de la salle Polyvalente et la salle des Fêtes applicables à compter du 23 octobre 2009.
- Il accepte la modification des règlements intérieurs pour la Salle Polyvalente et la Salle des Fêtes.
- Le Conseil Municipal accepte l'inscription au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée de certains chemins et s'engage à ne pas aliéner totalité ou partie des itinéraires concernés.

■ 21 décembre 2009

- Décision Modificative n° 1 au Budget M14 (Général).
- Décision Modificative n° 2 au Budget M49 (Eau et assainissement).
- Le Conseil Municipal demande à bénéficier dans les domaines de la voirie, de l'aménagement du territoire et de l'habitat d'une assistance technique fournie par les services de l'Etat - DDT de l'Ardèche (ATESAT).
- Il se prononce contre le projet de suppression de la taxe professionnelle tel qu'il est proposé par le Gouvernement.
- Il demande à ce que soit mise en œuvre une réforme globale et juste des finances locales, qui permette aux collectivités locales de proposer des services publics efficaces au profit de l'ensemble des citoyens partout sur le territoire.
- Autorisation de passer un avenant pour un surcoût inférieur à 5% sur le montant du marché initial concernant les travaux supplémentaires réalisés sur la VC2 - Belon, Phase 2.
- Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour une demande de travaux visant à faire procéder à l'enfouissement des lignes France Télécom au niveau du bâtiment Mairie en cours de rénovation et de création de 4 logements HLM "Les Sources" et sollicite une subvention auprès du Syndicat d'Energie de l'Ardèche et de France Télécom pour mener à bien ce projet.
- Il se prononce favorablement pour une demande de travaux visant à faire procéder à l'enfouissement des lignes de l'éclairage public, d'ERDF au niveau du bâtiment Mairie en cours de rénovation et de création de 4 logements HLM "Les Sources" et sollicite une aide financière pour mener à bien ce projet auprès du Syndicat Département d'Energie de l'Ardèche.
- Mise en place de l'abonnement de 2 jours fixes par semaine pour un trimestre à la cantine.
- Le Conseil Municipal modifie le règlement d'adhésion et accepte les enfants de maternelle à l'étude surveillée du mercredi matin ; il précise les nouveaux horaires après accord de la personne en charge de ce service, soit l'accueil de 7h45 à 8h30, de 8h30 à 11h45 étude surveillée et de 11h45 à 12h15 garderie.
- Il accepte le devis présenté d'un montant de 99 024,68 € HT (génie civil et système de chauffage) concernant la création d'une chaufferie bois déchiqueté dans le cadre du projet de

Les délibérations du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

rénovation du bâtiment mairie. Il demande une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil Général de l'Ardèche (Cap Territoire).

- Il autorise Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement 2010 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (hors emprunts).

- Il sollicite l'extension du transport scolaire jusqu'au quartier Belon - aire de retournement devant le complexe sportif et demande l'extension du ramassage dès le matin pour le collège du Sacré Cœur et les Lycées Vincent d'Indy et Sacré Cœur.

■ 10 février 2010

- Présentation et approbation du Compte Administratif du Budget Général (M14).
- Présentation et approbation du Compte Administratif du Budget Eau et Assainissement (M49).
- Le Conseil Municipal décide de prescrire l'établissement d'un PLU sur l'ensemble du territoire communal, de lancer la concertation prévue à l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme, de donner autorisation au Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant l'élaboration technique du PLU, de solliciter de l'Etat et du Conseil Général, une dotation pour compenser la charge financière de la commune correspondant à l'élaboration du PLU.
- Il prend acte de la décision de la commission ad'hoc, de passer un marché complémentaire d'un montant de 64 644,14 € HT pour l'AEP- Assainissement des eaux usées du chef-lieu.
- Il approuve le dossier de demande de subvention au Conseil Général dans le cadre du contrat de rivière relatif à la collecte et raccordement sur Gratenas des rejets directs des quartiers de Saint-Priest-Le Village "Quartiers Chazeaux/Les Vignes/Le Château" inscrite sous l'action OP 1 A-7 pour un montant de 130 264,00 € HT soit 155 795,74 € TTC et sollicite l'aide du Conseil Général de l'Ardèche à hauteur de 31 % du montant hors taxe soit 40 600 € HT.

■ 6 avril 2010

- Vote du Budget Primitif 2010 en M14 (Budget Général).
- Vote du Budget Primitif 2010 en M49 (Budget Eau-Assainissement).
- Le Conseil Municipal vote le taux des contributions directes 2010 (il décide de ne pas augmenter les impôts locaux) et accepte le remboursement des frais de mission aux élus.
- Il apporte son soutien aux revendications de l'Institut d'Etudes Occitans (l'IEO) Ardèche relatif à une demande de soutien à la langue et à la culture occitanes en Ardèche, se déclare favorable à une loi cadre sur les langues de France et sollicite le soutien des députés et sénateurs de l'Ardèche.
- Il sollicite une demande de subvention pour la reconstruction du mur d'enceinte du cimetière communal auprès du Conseil Général de l'Ardèche.
- Il ne donne pas suite à une demande de subvention émanant de l'association SC Privas Athlétisme.

■ 26 mai 2010

- Demande d'emprunt sur 15 ans dans le cadre de la démarche d'offre des BTP au taux fixe de 2,14% et demande d'emprunt complémentaire à 3,24% auprès de l'organisme DEXIA.
- Le Conseil Municipal accepte et autorise la signature d'un avenant à la convention de décembre 1985 pour l'entretien de l'éclairage public avec le S.D.E de l'Ardèche.
- Il sollicite une subvention dans le cadre de CAP Territoire auprès du Conseil Général pour les investissements inscrits au budget primitif 2010.
- Il demande une aide financière pour les dépenses de déneigement effectuées l'hiver 2009-2010 si le constat des dépenses est supérieur à 70 € le km de voirie.
- Il sollicite une subvention en vue de l'acquisition de mobilier pour le bâtiment Mairie en cours de réhabilitation auprès de tout financeur potentiel.
- Inscription de crédits supplémentaires sur le budget principal au chapitre 65 pour un complément d'aide financière au cinéma de Privas pour 12,83 €.
- Transfert de crédits du chapitre 011 pour 18 530 €, au chapitre 014 pour 18 530 € sur le budget de l'eau et assainissement 2010.

Le budget communal

Comptes administratifs 2009

Budget général (M14)

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	= 848 386,67 €	Recettes	= 558 846,61 €
Dépenses	= 447 550,57 €	Dépenses	= 628 990,75 €

Budget eau assainissement (M49)

Exploitation		Investissement	
Recettes	= 192 400,73 €	Recettes	= 386 358,86 €
Dépenses	= 168 878,18 €	Dépenses	= 323 179,77 €

Budgets primitifs 2010

Budget général (M14)

Fonctionnement	= 700 816 €	Investissement	= 1 122 077 €
----------------	-------------	----------------	---------------

Budget eau – assainissement (M49)

Exploitation	= 237 666 €	Investissement	= 251 965 €
--------------	-------------	----------------	-------------

Évolution des taux des taxes

	2008	2009	2010	Variation des taux 2009/2010
Taxe habitation	11,25	11,36	11,36	0 %
Taxe foncière bâtie	17,45	17,62	17,62	0 %
Taxe foncière non bâtie	79,79	80,57	80,57	0 %
Taxe professionnelle	8,43	8,51	Taxe Relais	0 %

Le budget communal

Produits générés par les différentes taxes

	2007	2008	2009	Variation 2008/2009
Taxe habitation	114 300,00 €	120 530 €	122 347 €	+ 1,51 %
Taxe foncière bâtie	99 081,10 €	104 522 €	106 865 €	+ 2,24 %
Taxe foncière non bâtie	7 420,47 €	7 654 €	7 815 €	+ 2,10 %
Taxe professionnelle (Taxe relais pour 2010)	8 489,01 €	9 821 €	9 821 €	+ 0 %
Total	= 229 290,58 €	242 527 €	246 848 €	+ 1,78 %

Analyse du budget général (M14)

Après imputation des restes à réaliser, le compte administratif 2009 fait apparaître un excédent disponible de 101 275 € en fonctionnement et 299 560 € en investissement.

La charge de nos emprunts représente dans l'exercice budgétaire 2010 une dépense globale (paiement des intérêts et remboursement du capital) de 78 239 € se décomposant en 22 839 € d'intérêts (23 288 € en 2009) et 55 400 € de capital (56 084 € en 2009). Ce montant est quasiment identique à celui constaté au titre de l'année précédente de 79 372 €.

Sur la base de 1 271 habitants (référence INSEE 2005), la charge globale de nos emprunts pour l'exercice 2010 s'élève à 61,50 € par habitant, soit 18 € pour la partie intérêts et 43,50 € pour la partie capital.

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement pour l'exercice 2010 (hors virement à la section investissement) s'élèvent à la somme de 472 250 €, avec une évolution de 5,8 % des charges à caractère général, 3,9 % des charges de personnel, 3 % des charges de gestion courante et une stabilité des charges financières (intérêts d'emprunt).

Les recettes de fonctionnement (hors excédent reporté) s'établissent à la somme de 590 550 €.

Un différentiel de 118 000 € environ apparaît entre les recettes stables d'une part et les charges globales de fonctionnement d'autre part.

Perspectives en matière d'investissements :

Dans le cadre des perspectives d'investissement, la partie recette prend en compte en matière de subventions, uniquement celles qui nous ont été confirmées. Les subventions attendues au titre de CAP Territoire d'une part et de tout autre organisme d'autre part, viendront en complément de recette en cours d'exercice.

Fiscalité :

Le taux des 3 taxes (habitation, foncière et foncière non bâtie) reste inchangé. L'augmentation constatée du produit provient d'une part de l'évolution des bases et d'autre part de l'évolution des foyers fiscaux soumis.

Analyse du budget annexe Eau-Assainissement (M49)

Le compte administratif 2009 nous confirme que cette année a vu la réalisation de gros travaux d'investissement au village avec la reprise de la conduite d'eau potable et l'extension du réseau d'assainissement. Le budget primitif 2010 prévoit le solde des travaux du village et une poursuite plus modérée des investissements pour le réseau d'assainissement sur les quartiers des Chazeaux et des Vignes.



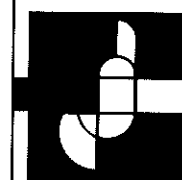
- ✓ Agencement intérieur (cuisine, dressing, rangements divers...)
- ✓ Escaliers sur mesure, parquets, planchers...
- ✓ Fabrication de meubles sur mesure (table, meuble TV...)
- ✓ Réalisation d'aménagements extérieurs bois...

Les Rebouls - 07000 PRANLES - 04 75 30 85 14 - 06 22 35 43 84
www.aloreedubois.pro

"Chez JO"

**BAR
TABAC**

Route des Mines
07000 ST-PIEST



laboratoire photos couleur
W. Lhermenier
express-color photos couleur en 1 h.

Place de l'Hôtel de ville, B.P. 127
07001 PRIVAS CEDEX
Tél. 04 75 64 21 09

Sarl RÉNÉ ET Fils

Plomberie - Chauffage - Fioul - Gaz
Energie renouvelable - Solaire - Bois - Aérothermie
Installation et entretien

Belon - 07000 SAINT-PIEST - Tél. 04 75 65 82 67

S.O.S. VIDANGE DUROCH



RAMONAGE - VIDANGE - LOCATION

AUBENAS - Z.I. Ripotier haut
☎ 04 75 35 18 70 - Fax 04 75 93 03 42

PRIVAS - Z.I. du Lac - ☎ 04 75 65 85 43

Email : info@sos-vidange.com - web : www.sos-vidange.com

PAPETERIE FAURE

ZI Le Lac
07000 PRIVAS

Nouveau magasin 300 m²
du lundi au samedi
9 h-12 h et 14 h-19 h
Tél. 04 75 64 28 49

Les commissions municipales

La voirie

Le programme de travaux de voirie est en cours de réalisation avec la D.D.T (Direction Départementale des Territoires), notre maître d'œuvre. Il a été décidé :

- La réfection des routes communales en bicouche sur les quartiers : Lagarde, Le Gleizal, Théoule, Lascombe, les Richards, Joffres, Fourrier.
- Le remplacement, au Hameau de Clapier, de la canalisation qui traverse la route en Ø 500 et la réfection de la chaussée concernée. Le coût de ces interventions s'élève à 26 370,60 € TTC.
- L'aménagement du parking de la salle polyvalente
- côté parking nord et accès salle polyvalente en enrobé
- parking sud, cour et cheminement piétons sont traités en bicouche.

Le tout pour un coût de 23 207,78 € TTC.

- La voirie, les réseaux secs et eaux pluviales ont été réalisés au quartier Belon.

Ce gros chantier s'est terminé par les branchements de France Télécom et l'enlèvement des câbles et poteaux EDF et France Télécom.

Ce projet a pu être mené à bien grâce aux aides financières du :

- Conseil Général de l'Ardèche,
- S.D.E. 07 (Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche) qui d'ailleurs a assuré la direction des travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public et du réseau de France Télécom. Pour la partie voirie, c'est la D.D.T qui s'est chargée de la maîtrise d'œuvre.
- L'extension du réseau d'éclairage public s'est concrétisé par 4 points lumineux supplémentaires au quartier les Chazeaux pour une dépense



de 5 121,30 € avec une subvention du S.D.E. 07 de 2 141 €. La fin du programme 2010 est en cours d'exécution et le programme 2011 en cours de réflexion.

Les réseaux humides

Cet automne, une nouvelle tranche d'extension du réseau d'assainissement va se réaliser à l'Est du village sur les quartiers : les Chazeaux, les Vignes et le Château. Ces 3 nouvelles antennes d'une longueur de 1 000 mètres viennent compléter le réseau d'assainissement du village pour une dépense totale de 130 000 €. Une subvention de 30 % du Conseil Général vient réduire le coût de l'investissement. Ces travaux vont permettre le raccordement de 25 maisons supplémentaires au service d'assainissement collectif. A l'issue de cette dernière tranche de travaux, le nombre total de Saint-Priest raccordé au réseau représentera 60 % de la population. Il faut rappeler que le premier tuyau d'assainissement a été posé sur la commune au quartier des Mines en 1995 soit juste 15 ans. Un travail important a été réalisé sur la commune de Saint-Priest avec l'appui technique de nos maîtres d'œuvres (DDAF et plus récemment du cabinet Hydretudes), le concours financier de nos partenaires (Conseil général de l'Ardèche, l'Agence de l'eau et l'Etat) et l'accueil favorable de ce service par les usagers.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les propriétaires ayant concédé les autorisations de passage au bénéfice de notre collectivité pour permettre l'implantation des réseaux dans les meilleures conditions techniques possibles garantissant ainsi un usage rationnel et durable des installations. Sans ces précieuses et indispensables autorisations, la commune de Saint-Priest ne serait pas parvenue à réaliser cette structure de réseau de 10 kilomètres environ couvrant la majorité des quartiers urbanisés et améliorant le confort de vie des Saint-Priestois. Le traitement dans la station d'épuration de Gratenas (sur la commune de Privas), des eaux usées ainsi collectées, contribue à l'amélioration de la qualité des eaux qui s'écoulent dans notre rivière.

En 2011, ces travaux de collecte des eaux usées vont se prolonger le long de la rivière "Ouvèze" sur les quartiers du Bas Lignol, Chalamon et Gournas dans le cadre du contrat de rivière "Ouvèze Vive" et permettre de compléter le réseau.

Les commissions municipales

Activité de la commission urbanisme sur les 12 derniers mois

Instruction des demandes d'urbanisme

La commission s'est réunie 12 fois, depuis le premier juillet 2009, pour donner son avis sur 15 permis de construire, 27 déclarations préalables, 8 certificats d'urbanisme. Par ailleurs, elle a également examiné 18 demandes de renseignements sollicités par les notaires lors de transactions immobilières. L'installation de nombreux dispositifs photovoltaïques au cours de cette année explique le nombre croissant de déclarations préalables déposées.

Etude du plan local d'urbanisme

Le conseil municipal de Saint-Priest a délibéré le 10 février 2010 pour officialiser le lancement de l'étude du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Suite à la transmission, début mai, du porté à connaissance des services de l'Etat relatif à ce dossier, deux réunions se sont tenues en juin et juillet pour préparer la partie diagnostic du PLU. Son élaboration doit se poursuivre sur 2 années pour doter notre commune d'un document d'urbanisme moderne et adapté à notre nouvelle situation. Les Saint-Priéroux seront tenus informés du déroulement de cette étude, par des réunions publiques, aux différents stades d'avancement de ce dossier.

Bâtiments publics

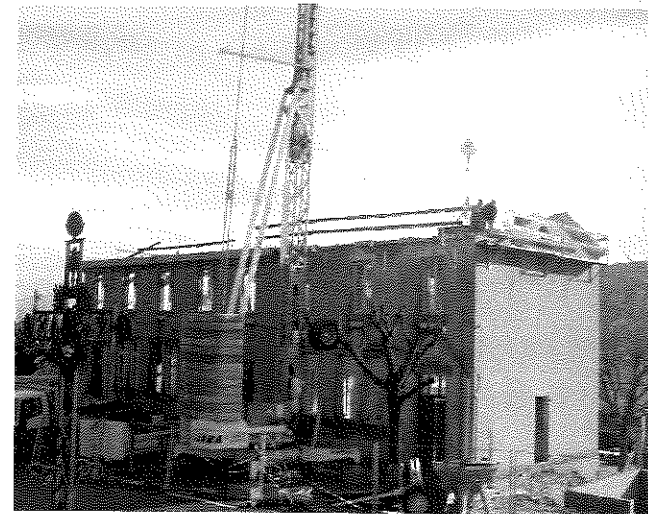
Réhabilitation du bâtiment abritant la Mairie :

Le chantier a débuté début novembre 2009 et comme vous pouvez le constater les travaux sont bien avancés. Les entreprises chargées du gros œuvre ont laissé la place aux corps de métier du second œuvre qui sont aujourd'hui en pleine activité à l'intérieur du bâtiment.

Les cloisons sont montées, les huisseries sont posées, l'électricien tire les réseaux et le plombier les tuyaux.

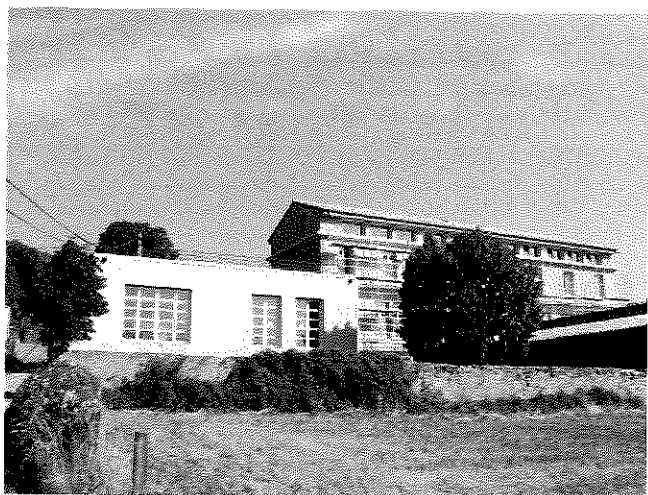
Malgré une météo peu favorable cet hiver et au printemps, le calendrier de réalisation n'a pas été bouleversé. Chaque semaine, le vendredi, nous nous retrouvons avec le maître d'œuvre et

les entreprises afin de suivre au plus près l'évolution des travaux.



Lors de la dernière commission bâtiment public du 15 juin 2010, nous avons recensé les besoins en mobilier afin d'équiper les nouveaux locaux. Des demandes de propositions de devis ont été adressées à plusieurs fournisseurs locaux ; nous sommes dans l'attente des retours. Pour financer ce mobilier une subvention sera sollicitée.

D'autre part, les commissions voirie et bâtiments publics travaillent ensemble sur le dossier d'aménagement de la place se trouvant devant la Mairie et qui sera réalisée fin 2010. En effet, pour nous mettre en conformité vis-à-vis de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, nous devons engager des travaux pour mettre à niveau l'accès au bâtiment. Cet aménagement sera complété par la réalisation d'un escalier reliant le parking supérieur à la Mairie.



Les commissions municipales

Cimetière :

Comme nous vous l'annoncions dans une précédente édition, la réfection du mur d'enceinte du cimetière a été décidée par le Conseil Municipal sur proposition de la commission bâtiments publics. L'entreprise locale retenue devrait débiter les travaux cet été. Une ouverture supplémentaire sera réalisée dans la partie nouvelle du cimetière afin de faciliter la circulation lors des cérémonies.

Ecole :

L'été est toujours une période de travaux d'entretien à l'école. Entre autres, une cabane à vélo sera installée dans la cour de maternelle et les plaques de sécurité sous l'aire de jeux seront remises en place. Quelques menus travaux seront réalisés dans les classes de primaire et de maternelle.

Salle des fêtes (ancienne) :

Début 2011, la salle des fêtes fera l'objet d'une étude de réhabilitation. La commission bâtiments publics sera chargée de ce dossier. Dans le cadre des travaux de la Mairie, une chaudière à bois sera installée pour chauffer et fournir l'eau chaude à l'ensemble du bâtiment (logements et Mairie). Nous avons profité de ces travaux pour faire tirer des conduites vers la salle des fêtes. L'objectif étant de chauffer cette salle avec le même réseau de chaleur. Pour cela, il sera nécessaire de revoir l'isolation du bâtiment et son aménagement.

L'école

Nous tenons à remercier l'ensemble des élèves scolarisés en 2009/2010, leurs enseignantes, ainsi que le personnel communal qui assure, l'entretien des locaux, la préparation et le service des repas de la cantine dont la qualité est reconnue et appréciée de tous, à commencer par les enfants et la surveillance des garderies. A ce sujet, ce sont plus de 8 375 repas qui ont été mijotés et distribués aux enfants au cours de cette année scolaire, soit 580 repas de plus que l'année précédente. Les tarifs des repas sont parmi les moins chers du bassin privadois, c'est une volonté municipale.

La garderie périscolaire est, elle aussi, plébiscitée. Nous en profitons pour vous rappeler :



- les horaires, de 7h30 le matin, jusqu'à 12h15 et à partir de 13h pour la pause méridienne, et le soir jusqu'à 18h.

- les tarifs, 1 € pour les abonnés et 2 € pour les occasionnels.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir au mieux ces enfants. Une nouveauté cette année : une garderie le mercredi matin avec une aide aux devoirs pour les enfants de primaire.

Cette garderie est assurée par le personnel communal que nous ne présentons plus, au tarif unique de 3 € par enfant. Nos "petites têtes blondes" peuvent tout simplement jouer avec des jeux de société, mais aussi faire de l'art plastique (une très belle fresque et d'autres œuvres ont été affichées dans la cantine), lire (la garderie est inscrite à la médiathèque de Privas, les livres et les magazines sont renouvelés tous les mois), écouter de la musique...

L'objectif de la municipalité est d'assurer l'accueil de tous les élèves de la commune.

L'Ecole Numérique Rurale :

Le plan École Numérique Rurale a été lancé officiellement le 31 mars 2009, par l'ancien Ministre de l'Éducation Nationale, Xavier Darcos afin de développer les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) dans les écoles des petites communes de moins de 2 000 habitants. L'objectif de ce programme est de donner à chaque élève, partout sur le territoire, les mêmes chances de maîtriser les TIC.

En Ardèche, 199 communes sont concernées et ont donc pu postuler au programme de relance du Ministère de l'Éducation Nationale. Après avoir fait acte de candidature, les écoles volontaires, ainsi que les écoles concernées par ce programme, ont été choisies par leur inspecteur

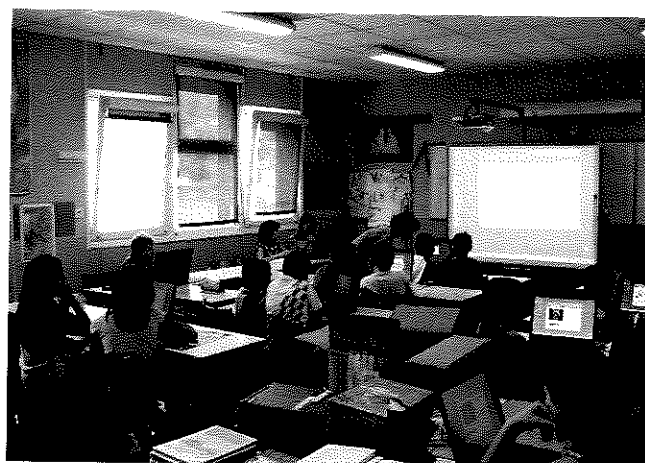
Les commissions municipales

d'académie. La bonne nouvelle est arrivée au mois de mars 2010 pour notre commune !

Les écoles choisies comprennent nécessairement :

- une classe mobile de plusieurs ordinateurs, (14 pour Saint-Priest).
- un tableau blanc interactif (mobile),
- un accès internet de haut débit,
- une mise en réseau des équipements de l'école,
- une sécurisation des accès Internet,
- des ressources numériques pédagogiques.

Depuis le mois de mai 2010, nos enseignants ont pu choisir en ligne des ressources numériques éducatives, mises à disposition par le Ministère. Une formation ainsi qu'un accompagnement leur sont aussi dispensés par les services de l'Etat en plusieurs temps.



Tout le matériel est arrivé à l'école début juin. Une "première" a été réalisée fin juin dans la classe des CM1-CM2 avec la participation de Monsieur le Maire et de la presse. Ces installations seront donc en service dès la rentrée.

Nous souhaitons de tout cœur que ces nouvelles technologies aident et rendent l'enseignement ludique autant pour le corps enseignant que pour les élèves.

La commission Vie associative

Elle se réunit au minimum deux fois par an :

Une fois au début du mois de juin pour arrêter les dates des manifestations des différentes associations de la commune, pour l'année suivante.

A Saint-Priest, toutes les associations ont droit à plusieurs locations gratuites de la salle du Charray et de la salle des fêtes pour organiser des bals, des thés dansant, des lotos, des belotes, etc.

Et une autre fois, pour faire un bilan de fin d'année de leurs activités et afin de pouvoir échanger tous ensemble autour d'une table de façon très conviviale. Tous les thèmes sont abordés et souvent la commission bâtiments publics est impliquée pour répondre aux demandes de nos bénévoles. Ils sont le lien de notre commune. Grâce à eux, notre village est vivant et nombre des communes environnantes nous envient notre tissu associatif... Nous envisageons de réunir l'ensemble de ces bénévoles pour un moment festif au cours de l'année 2011, pour les remercier du bénévolat qu'ils mettent au service de la population.

AUBERGE DE L'ESCRINET

Entre Privas et Aubenas



Col de l'Escrinet - 07000 SAINT-PIEST
Tél. 04 75 66 81 10 ou 06 03 05 85 08

SARL REYNET

Froid commercial
Climatisation - Chauffage
Pompe à chaleur
Cuisine professionnelle

ETUDE CONSEIL - INSTALLATION - SAV

04 75 64 55 24

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Jérôme BANNIER

Chemin de Tourtouans - 07000 PRIVAS

04 75 64 76 34

IDHEM TRANS SERVICE

Clair Mehdi

Transport - Déménagement
Montage de meuble

Gouvernas - SAINT-PIEST
04 75 64 52 48 et 06 89 85 75 92

AGNÈS COIFFURE

Coiffure Hors Salon

Résidence Les Eglantiers
Quartier Belon
07000 SAINT PRIEST
Tél. 04 75 64 49 51

sud bureau
CALIPAGE

24 allées de la Guinguette - AUBENAS
Tél. 04 75 933 933 - Fax 04 75 933 579
www.sud.bureau-calipage.com
e-mail : sud.bureau.mob@wanadoo.fr

PLATRE - PEINTURE - STAFF

Philippe VIGNAL

LE VILLAGE
07000 SAINT-PIEST
Tél. 04 75 65 87 57

Artisan
Boulangier
BARRÈS FRÉDÉRIC

Ronde
des Pains
Boulangerie DES MINES
Tél. 04 75 64 04 42

GARAGE FAURE FRANCIS

Mécanique
Ventes véhicules neufs et occasions



ZI Le Lac - PRIVAS
Tél. 04 75 64 01 35
Fax : 04 75 65 83 82

Une nouvelle gestion de l'eau pour notre territoire

La signature le 13 octobre 2008 de l'accord cadre de la gouvernance engage une nouvelle politique de gestion raisonnée de l'eau sur la vallée de l'Ouvèze afin de réduire notre impact sur le milieu naturel.

Différents partenaires sont associés à cette convention :

- les 2 syndicats chargés de la gestion de l'eau potable de la vallée de l'Ouvèze : le SEBP (Syndicat des Eaux du Bassin de Privas) pour la partie amont et le Syndicat Intercommunal Ouvèze Payre (SIOP) pour la partie aval,
- le Syndicat Ouvèze Vive (SOV) en charge du traitement des eaux usées et de la mise en œuvre du contrat de rivière sur l'ensemble du bassin de l'Ouvèze,
- l'Agence de l'Eau par sa participation financière aux différents travaux d'infrastructure à réaliser,
- l'Etat (avec Monsieur le Préfet d'Ardèche) qui assure le contrôle administratif et réglementaire.

En effet, d'ici 2015 nous devons obtenir "le bon état écologique" de la rivière sur le bassin amont de l'Ouvèze. Pour cela, il convient d'une part, de réduire le prélèvement d'eau potable en tête de cours d'eau durant les périodes d'étiage afin d'assurer un débit minimum à la rivière (tâche assurée par le SEBP). D'autre part, il est nécessaire de collecter au mieux les eaux usées pour leur traitement en station afin d'améliorer la qualité des rejets (dossier suivi par le SOV).

Le SEBP projette, en période de basse eau, de restituer à la rivière différentes sources (les sources de Bouchet, Ripper et Verdus pour la commune de Privas, et celles d'Onclaire pour la commune de Coux) pour assurer un écoulement supplémentaire significatif dans la rivière. Le volume d'eau ainsi restitué correspondra à un débit de plus de 40 litres/seconde (soit 3 700 m³/jour) sur une période moyenne de 100 jours par an. En contrepartie, le SIOP fournira un volume d'eau équivalent qui sera prélevé en dehors du bassin de l'Ouvèze pour couvrir les besoins en eau potable des usagers. Une interconnexion, entre les 2 syndicats de production d'eau potable de la vallée, est en cours de réalisation pour assurer le transfert de cette eau et garantir de plus un secours mutuel en cas de problèmes d'approvisionnement (pollution des captages,

rupture de l'adduction, diminution brutale des ressources...). L'ensemble de ces travaux doit être engagé pour la fin 2012. Par ailleurs, le SEBP poursuit la sécurisation des adductions des divers réservoirs de tête des réseaux de distributions communaux (quantitatif et qualitatif) grâce à ses équipements de télésurveillance et au maillage des réseaux.

Le SOV lance une étude d'une durée de 24 mois pour définir le volume maximum pouvant être prélevé dans la rivière pour satisfaire les divers usages (besoin en eau potable, utilisation industrielle, irrigation des cultures, loisirs avec baignade et pêche, maintien de la vie aquatique ...). Cette étude vise plus précisément à connaître les prélèvements actuels et à déterminer les modalités de la restitution des sources au milieu naturel (période de l'année, durée, volume, lieux...). Elle définira également une situation initiale et permettra d'évaluer l'effet produit sur la rivière après la mise en œuvre des mesures préconisées. A terme, chaque usage se verra fixer un volume d'eau utilisable sur une période donnée. Dans le cadre du contrat de rivière, le SOV participe également sur notre commune à l'extension des réseaux d'assainissement pour collecter les eaux usées des habitations situées à proximité de la rivière "Ouvèze" afin de réduire l'impact des rejets directs sur celle-ci. Des tests (de fumées, de débits...) sont pratiqués sur le réseau d'assainissement existant pour détecter d'éventuelles fuites ou branchements d'eau pluviale.

La politique convergente conduite par ces 2 syndicats (SOV et SEBP) prépare notre territoire à une meilleure prise en compte des exigences environnementales de demain. Elle nécessite également une vision plus globale des problèmes posés avec une mutualisation des coûts à l'échelle du bassin et une compétence complète pour la gestion de l'eau.



Z.I. Le Lac
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 02 03
Fax : 04 75 64 04 65



Saint-Priest - "Les Sources"

Samedi 28 août 2010

- ✓ 14 h : Ouverture de la Fête des Sources avec le **concours de pétanque** (150 € + les mises)
- ✓ 15 h à 19 h : Animation découverte **des arts du cirque** tout public avec l'association Feedback
- ✓ 19 h à 21 h : Démonstration et initiation de **danse Country**
- ✓ 21 h à 1 h du matin : **Bal** animé par le groupe DJ MIX animations

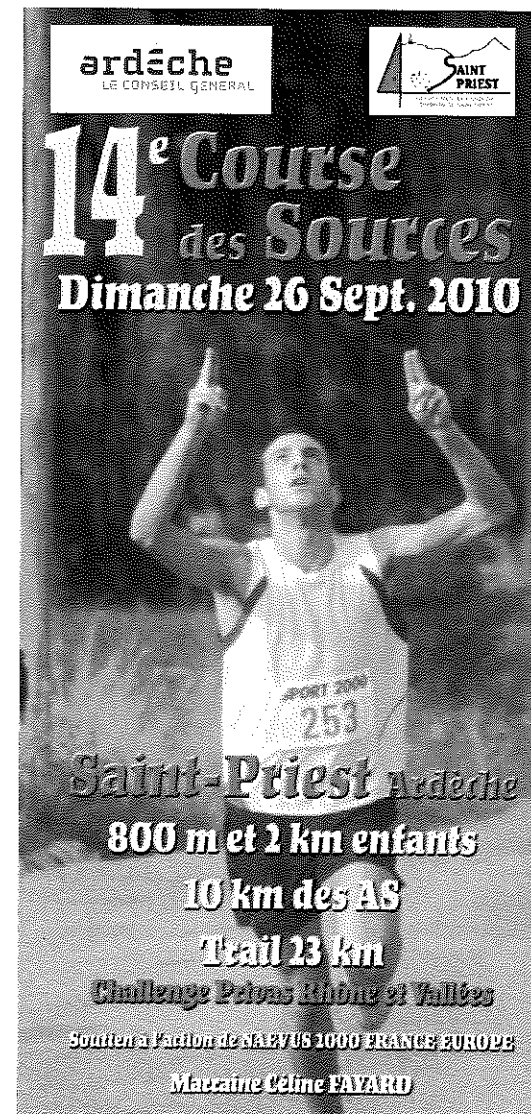


Tout au long de la fête

Pêche aux canards

BUVETTE ET RESTAURATION :

hot dog, saucisses, frites, gâteaux, crêpes et glaces Terre Adélice...



Dimanche 29 août 2010

- ✓ A partir de 9h
 - o **Petit déjeuner** avec Artisans du monde
 - o **Vide grenier** toute la journée (inscriptions : 04 75 64 32 08 - secrétariat de mairie)
- ✓ A partir de 10h
 - o Pour le plaisir des papilles et des yeux :
 - o **Marché des artisans** : vente de produits locaux et africains
 - o Animation autour de la **vannerie** et **rempaillage** de chaises
 - o **Expositions** : peinture, photos (flore et faune de Saint-Priest), dentelles, objet décoratifs en métal, animaux naturalisés
 - o **Tresses africaines**
 - o Anciens **camions de pompiers**
 - o **Ti'manège** (manège en bois tournant à la force des jambes !)
- ✓ 11 h 30
 - o Accueil des **élus locaux** : visite des stands et des expositions
- ✓ 12 h
 - o Plateau **repas** convivial au prix de 7 € : crudités, godiveaux, frites, fromages, dessert
- ✓ A partir de 13 h
 - o **Taureau mécanique** pour tous
 - o **Structure gonflable** pour enfant
 - o Maquillage
 - o Cyclotour à bois (création et décoration de toupies)
- ✓ A partir de 14 h
 - o Ateliers **arts plastiques** tout public
- ✓ 14 h 30
 - o Démonstration de **step**
- ✓ 16 h
 - o **Danse libre** en Ardèche avec le **groupe** de Saint-Priest





Jean Marget

12-16 cours de l'Esplanade - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 11 65 - Fax : 04 75 64 86 16
optique.bochet@wanadoo.fr - www.optique-bochet.com

Lundi : 14-19 h
Mardi au Samedi : 8 h 30-12 h et 14 h-19 h



T : 04 75 64 44 55
F : 04 75 64 55 55
S : le-ind.com
A : Z.I. le Lac BP 201
07002 PRIVAS Cedex



Installations sanitaires - Chauffage central
Energies renouvelables aérothermie- Solaire - Bois
Plomberie - Zinguerie
Electro-ménager

8, rue Diane de Poitiers - PRIVAS
Tél. 04 75 64 15 24 - Fax 04 75 64 73 85

SARL PIOVESAN

ZA du Dépôt
07400 LE TEIL

Tél. 04 75 01 71 78 - Fax 04 75 52 33 28

CCAS - CEL

Le CCAS

Pour remplir la tâche qui lui est impartie, le CCAS dispose d'un organe de gestion : le conseil d'administration présidé par Monsieur le Maire, et de moyens propres : un budget autonome.

"Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées". (Code de l'Action Sociale et des Familles).

C'est un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

- l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire ;
- l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux ;
- l'animation des activités sociales.

Existant de plein droit à l'échelon local et dont la compétence s'exerce uniquement sur le seul territoire de la commune.

Pour rappel, nous adhérons au CCAS de Privas pour le volet social tel que pour l'instruction et le suivi des dossiers d'actions sociales (RSA, CMU, AAH...) mais aussi pour le service, le portage de repas. Cette année, plus de 200 repas ont été distribués sur notre commune.

Pour avoir plus de renseignements, notamment les modalités pour du portage des repas à domicile, nous vous invitons à joindre le secrétariat de mairie.

Le CCAS reste à votre écoute toute l'année, avec toute la discrétion que nous vous devons.

N'hésitez pas à saisir le Conseil d'Administration par le biais soit d'un de ses membres, soit du secrétariat de mairie.

Le Contrat Educatif Local

Saint-Priest fait partie des 7 communes signataires du C.E.L.

Cela donne droit aux Saint-Priérois à un tarif spécial de 10,85 € la journée au lieu de 16,88 € pour le centre de loisirs pour les communes extérieures ; le différentiel étant pris en charge par la commune.

En 2009, nos enfants ont pu participer aux actions suivantes:

- Initiation au Tennis organisée par le Tennis club de Privas pendant les vacances de Pâques sur notre terrain de tennis, (entièrement prise en charge financièrement par des subventions).
- 6 séjours de découvertes (sportives, culturelles, ludiques...) organisés par le FJEP de Flaviac pendant les petites et grandes vacances scolaires 2009. Participation financière de Saint-Priest pour 3 jeunes de la communes qui ont profité de ces séjours : 1 033,10 €.
- Mini-séjours "activ'été" proposés par la MJC, Saint-Priest : 2 jeunes pour un coût de 246,41€.
- 2^{ème} "festi-rire" proposé aussi par la MJC avec représentation au théâtre de Privas en octobre 2009, coût pour Saint-Priest : 1 688,38 €.
- Et encore pour la MJC, "pratiques musicales des jeunes" avec 4 représentations dans l'année sur différentes communes, 1 240,51 € pour Saint-Priest.
- Enfin pendant la pause méridienne à l'école primaire, les enfants ont pu participer à 4 séances de tennis de table pour un coût de 146,90 € et de 2 séances de boxe thaï pour 93,75 €.

Les représentants de notre collectivité au comité de pilotage du CEL, mettent tout en œuvre pour que les actions proposées touchent directement le plus grand nombre d'enfants de la commune. Cela nécessite énormément de travail avec les associations qui proposent des actions pour en étudier la faisabilité.

Si des associations de Saint-Priest sont intéressées pour organiser ce type d'actions ponctuelles, merci de contacter l'Adjointe en charge de ce dossier par le biais du secrétariat de mairie.

Mission locale

La Mission Locale

La commune de Saint-Priest adhère à "La Mission Locale", association loi 1901 qui a pour vocation l'aide des jeunes de 16 à 25 ans pour leur insertion sociale et professionnelle. Cette adhésion est soumise au pourcentage d'habitants dans la commune et à la volonté politique de la commune d'y participer. Pour Saint-Priest, cela représente une contribution d'environ 1 800 €.

Pour 2009, la Mission Locale a enregistré pour notre commune :

- 25 jeunes en fichier
- 16 jeunes ont été suivis
- 7 jeunes ont été accueillis pour la première fois en 2009
- 83 entretiens individuels

Principales actions engagées et financées en 2009 par la Mission Locale pour des jeunes de Saint-Priest

- 7 cartes loisirs "M'RA"

- 2 cartes mobilité TER "Illico solidaire"
 - Montant des allocations CIVIS versées : 1490 €
 - Ticket alimentation : 15 €
 - "Fonds d'Aide aux Jeunes" Accès à l'emploi : 200 €
 - "Fonds d'Aide aux Jeunes" Mobilité : 506,65 € (Conseil Général)
 - 1 bilan de compétences : 700 €
 - 2 "Mini-stages" (infographie et maçonnerie) : 2 x 39 € soit 78 €
 - 1 AOF (Action Orientation Formation) : 4 000 €
- soit un total de 6 989,65 € engagée par la Mission Locale.

Situations emploi connues :

12 jeunes en situation emploi, dont :

- 3 CDI
- 11 CDD

(un jeune peut avoir plusieurs situations emploi dans l'année).

Jardinier Paysagiste
Elagueur (Diplômé d'Etat)

Ent. DUCROT

Entretien Parcs et Jardins
Elagage - Abattage
Equipé d'un broyeur

Les Vignes - 07000 SAINT-PIREST
Tél./Fax 04 75 64 00 39
Port. 06 82 30 63 93



SARL VIAZAC et Fils
CITROËN

VENTES NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE
DÉPANNAGE - LOCATION DE VÉHICULES

ZI Le Lac
07000 PRIVAS

04 75 64 01 41
04 75 64 47 72

S.J.T.P. Travaux Publics

Entreprise de Terrassement

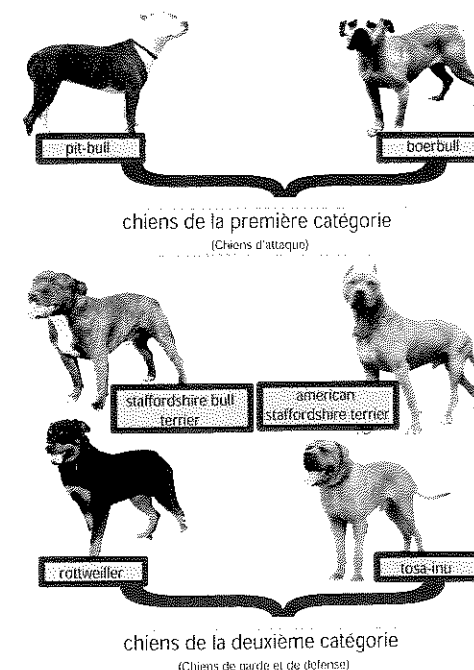
Assainissements - Drainages - Voiries

Gruna - 07250 ROMPON
Tél. 04 75 85 90 12 - Fax 04 75 85 91 25

Informations civiques

Chiens dangereux

La détention de chiens dits "dangereux" (chiens d'attaque et chiens de garde ou de défense) est désormais soumise à la délivrance d'un permis de détention. A dater du 1^{er} janvier 2010, chaque propriétaire de chien réputé dangereux doit être titulaire d'un permis de détention. La délivrance de ce permis est conditionnée à la présentation de justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1^{ère} catégorie), d'attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale. Pour cela, les propriétaires doivent notamment suivre une formation relative aux principes d'éducation canine et obtenir une attestation d'aptitude à la détention de ces animaux. Concernant les chiens âgés de plus de 8 mois et de moins de 12 mois, une évaluation comportementale est demandée. Pour les chiens âgés de moins de 8 mois : il vous sera délivré un permis provisoire, valable jusqu'à son 1^{er} anniversaire. La demande est à déposer, accompagnée des pièces justificatives, à la mairie de votre commune de résidence. Après instruction de votre dossier par la Mairie et si la décision est positive, vous pourrez retirer le permis de détention demandé à la mairie de votre domicile, muni du passeport européen de votre chien. A noter : si les résultats de l'évaluation le justifient, le Maire peut refuser la délivrance du permis de détention. Attention : une fois le permis accordé, il doit satisfaire en permanence aux conditions de vaccination antirabique et d'assurance de responsabilité civile.



A travers des gestes simples... Rappel

Dans un précédent Bulletin Municipal, nous avons déjà attiré votre attention sur le tri sélectif d'une part et les déchets ménagers d'autre part.

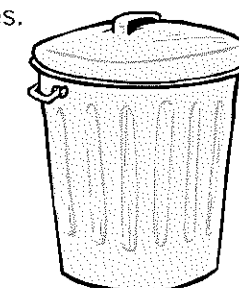
Si l'évolution du tri sélectif semble donner des résultats positifs, certains comportements en matière de dépose des sacs poubelles nous laissent perplexes.

Ci-dessous un extrait du message d'information diffusé dans le bulletin municipal de 2008 :

"Le ramassage des ordures ménagères est effectué 2 fois par semaine par un agriculteur de la commune. Le principe de ramassage dit "au sac" qui existe depuis toujours, ne peut donner entière satisfaction que si certaines règles de bon sens sont respectées par tous. Ainsi, les ramassages ayant lieu les mardi et vendredi matin, nous vous rappelons que le dépôt des poubelles aux endroits spécifiques prévus doit s'effectuer dans un sac fermé, lui-même déposé dans une poubelle également fermée, lorsque le dépôt est effectué la veille au soir. Ne jamais déposer la veille du ramassage un sac à même le sol. En outre, par respect pour les riverains des points de ramassage, qui sont des voisins, l'apport des déchets ménagers ne doit pas être effectué avant le lundi soir pour le ramassage du mardi matin et avant le jeudi soir pour celui du vendredi matin, y compris et surtout dans les emplacements prévus à cet effet dans les lotissements. Enfin, aucun autre apport ne doit être effectué sur ces points de ramassages (cartons, plastiques, ferrailles...)"

Force est de constater que malheureusement, sans aucun respect pour les voisins situés à proximité des points de ramassage (surtout en période de chaleur), le message semble ne pas être pris en compte par tout le monde.

Il est évident, que sans évolution des comportements de ceux qui semblent ignorer les règles élémentaires de savoir-vivre et de respect du voisinage, nous serons contraints de prendre des mesures plus dissuasives.



Zoom... L'activité agricole à Saint-Priest



La volonté de préserver l'espace naturel existe depuis longtemps à Saint-Priest. Cet espace naturel permet l'activité et le développement agricole ainsi que l'émergence

de projets touristiques comme les sentiers de randonnée et les gîtes ruraux. Une diversité de paysages se côtoie dans cet espace, tout au long de la rivière "Ouvèze", landes, bois...

La commune s'organise en amphithéâtre sur la haute vallée de l'Ouvèze dominée par des crêtes culminant autour de 1 000 m d'altitude, au nord une sorte de vaisseau calcaire que constitue le Charray et au sud, le rebord oriental des Coirons avec les sommets de Montargues et de Blandine.

L'étagement des altitudes, le contraste ubac-adret et la richesse géologique qui marie les roches gréseuses, marno-calcaires, et volcaniques sont les clés d'une extraordinaire variété des espèces végétales.

Saint-Priest constitue depuis la vallée de l'Ouvèze la voie d'accès vers les "Coirons", vaste plateau volcanique à vocation rurale et dont le développement touristique s'étoffe (Route touristique des Coirons, sentiers découverte des grottes de Montbrun etc. Saint-Priest est une des portes d'entrée du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Dans le village, on rencontre de nombreuses maisons de caractère avec des tuiles multicolores de style provençal et aussi d'anciennes fermes construites en pierres locales illustrant le contraste entre l'utilisation du basalte rive droite de l'Ouvèze et d'appareils marno-calcaires sur la rive gauche.

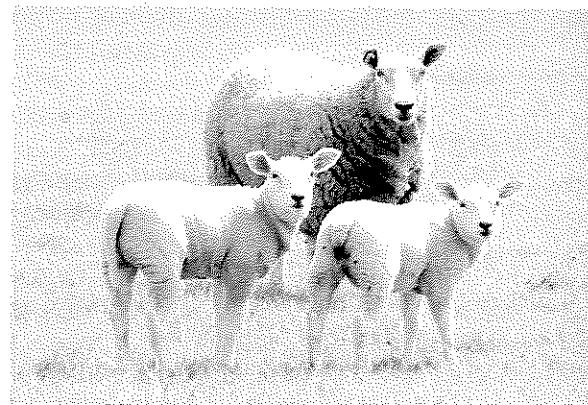
Hier, Saint-Priest s'était développé sur une vocation agricole (châtaignes, vers à soie, élevage, vigne...) qui n'est pas éteinte puisque des exploitations modernes fonctionnent encore.

Voici quelques exemples d'exploitants dont c'est l'activité principale. Nous les avons rencontrés :

Christine Breyse

"Je suis installée depuis 10 ans en tant que chef d'exploitation. J'ai 3 types de production : un troupeau de 50 brebis pour une production

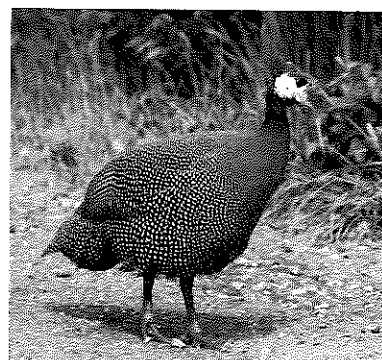
annuelle de 70 agneaux ; un élevage de dindes fermières pour une production annuelle de 400 bêtes et un élevage de lapins avec 42 mères et 14 mâles pour une production annuelle de 1000 lapins. Toute l'alimentation des animaux est à base de céréales non OGM et mes animaux sont élevés de façon traditionnelle. L'abattage est réalisé au CAT de Veyras (lapins et volailles) et à l'abattoir municipal de Privas (agneaux). La découpe et la transformation des carcasses est assurées par mes soins à la CUMA (Coopérative



d'Utilisation de Matériel Agricole) "Le Tamaris" que nous avons créée avec 4 autres agriculteurs. Ensuite les produits sont livrés dans 2 coopératives de producteurs, à Privas "l'Echoppe Paysanne" et à Saint-Péray "La Grange". Ce sont nous, agriculteurs, qui commercialisons nos produits. Je vends aussi sur quelques marchés et à la ferme. Depuis cette année, j'adhère à un service de remplacement, ce qui me permet de partir quelques jours en vacances. Avant c'était l'entraide familiale !".

Didier Reynaud

"J'ai commencé enfant (environ 10 ans) par un élevage de 15 lapins. A 20 ans, j'ai réellement commencé mon activité d'éleveur en reprenant la structure familiale. Aujourd'hui, mon élevage



est constitué de 120 têtes dont 50 vaches allaitantes de race Charolaise, pour une production annuelle d'environ 47 veaux. Il y a 2 ans,

Zoom... L'activité agricole à Saint-Priest



j'ai fait l'acquisition de 2 vaches "Normandes" servant de nourrice. Mes génisses sont vendues pour leur viande dans les boucheries locales ou gardées à la ferme pour la reproduction. Je travaille énormément la génétique au sein de mon troupeau afin d'améliorer quotidiennement la qualité de mes animaux. Mes pâturages sont diversifiés en landes et prairies. Depuis 10 ans, j'ai intensifié ma production de volailles : poules pondeuses (production annuelle environ 43 000 œufs), pintades (production annuelle environ 600 têtes) et quelques dindes. La plupart des volailles et des œufs sont commercialisés à l'Echoppe Paysanne de Privas, mais aussi dans de petites épiceries locales.

Je travaille à plein temps dans mon exploitation. J'ai recours à une personne salariée pour assurer les surcroûts de travail ponctuels, et une main-d'œuvre familiale non négligeable. Grâce à ce réseau d'aide, je peux me permettre de temps en temps quelques jours de congés".

Pascale Durand

"La propriété Durand à Cardenal existe depuis environ l'année 1850. En 2009, j'ai repris l'exploitation qui était tenue par ma maman Lucienne qui est partie en retraite ; je suis seule sur l'exploitation où je pratique l'élevage bovins pour la viande ; les broutards sont vendus pour être engraisés ; je fais aussi l'élevage de caprins et ovins qui sont vendus en direct surtout à Sovisal. Mon exploitation se compose d'environ une trentaine d'hectares répartis en parcours, landes et quelques prairies de fauche dont je suis propriétaire et j'ai en fermage des parcelles situées à Brauzac. Pour l'alimentation de mon cheptel j'utilise bien sûr les fenaçons faites sur l'exploitation et l'achat de céréales.

Corinne Marlé

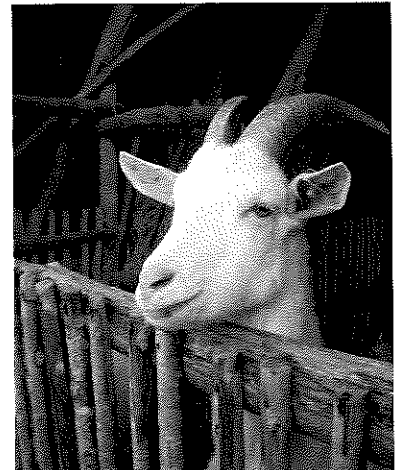
"Je me suis installée début 1995. J'ai repris l'exploitation et l'activité de Jean-François Breton après un stage d'un an à ses côtés.

Je fais de l'élevage caprin et je possède actuellement 21 chèvres. Une chèvre vit environ 10

ans. Ce sont donc les petites nées sur l'exploitation qui permettent le renouvellement de l'élevage. La transformation du lait en picodon (activité de transformation fromagère) est réalisée dans l'atelier (ou laboratoire) sur mon exploitation.

Je suis propriétaire des terrains de mon exploitation sur 25 hectares. Le produit fini (picodon) est destiné à la vente directe par moi-même sur les marchés de Privas. Mes fromages sont également en vente à l'épicerie des Mines à Saint-Priest. J'approvisionne aussi en fromage une boulangerie privadoise qui l'utilise alors dans la composition de certains pains (fougasse...).

Je suis la seule exploitante. Mon conjoint peut parfois m'aider dans certaines tâches (sortir le fumier...) J'effectue une seule traite par jour (monotrait). Je n'ai jamais fait appel au service de remplacement : le service a un coût et le remplacement du "jour au lendemain" est difficile pour les chèvres qui ont l'habitude d'une personne. Je suis parfois épaulée par ma mère. L'activité est plus calme en novembre/décembre au moment où les chèvres produisent moins de lait".



Parole aux associations

Les Amis de l'Ecole



Tout au long de cette année scolaire 2009-2010, les amis de l'école ont organisé diverses manifestations qui ont permis de financer une partie du cycle natation, de l'escrime et les voyages scolaires de fin d'année.

En effet la soirée des adhérents, le marché de Noël, le loto et la belote ont été un franc succès. Malheureusement pour le tournoi de foot et le vide grenier une météo fraîche et humide s'est invitée entraînant un faible taux de participants.

Nous tenons à remercier les parents qui ont contribué à la réussite de toutes ces manifestations.

Bonnes vacances à tous et à la rentrée !!!



Association Sportive de St-Priest



Après deux saisons passées en deuxième division, l'équipe première retrouvera la troisième division. L'équipe a su montrer un bon niveau de jeu face à des équipes dites supérieures mais s'inclinant à la dernière minute et n'a pas su faire la différence face à des équipes plus faibles et prendre les points à domicile.

L'équipe réserve finit 6^e de quatrième division avec toujours autant d'envie et de plaisir à pratiquer le football.

L'équipe féminine, pour leur deuxième saison à 11, a su développer son jeu grâce à un groupe solidaire toute l'année et continuera dans le même esprit l'année prochaine.



Parole aux associations

Tous les dirigeants restent en place la saison prochaine, le groupe s'étoffe de plusieurs joueurs ; cela montre le bon état d'esprit au sein du club et nous comptons sur vous pour venir nous encourager le dimanche au stade Belon.

Le Comité des Fêtes

Le 2 février dernier, l'Association "Fête des sources" a été dissoute faute de présidence. Quelques élus de la commune ont proposé au Conseil d'Administration de la "Fête des Sources" de prendre en charge cette manifestation sous l'égide de l'Association "Comité des Fêtes de Saint-Priest" à la condition que leur Conseil d'Administration bascule entièrement dans le Conseil d'Administration du Comité des Fêtes. C'est donc à la même date que notre Comité des Fêtes reprenait du service après plusieurs années de sommeil.

Notre volonté étant de promouvoir notre village et de pouvoir proposer aux Saint-Priérouis d'autres manifestations (spectacles, concerts...) dans le courant de l'année. Nous sommes à l'écoute de toutes vos propositions...

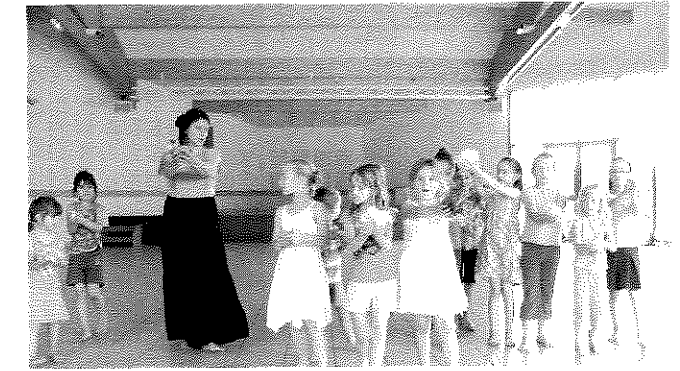
Dores et déjà, vous pouvez noter dans vos agendas la date du dimanche 17 octobre 2010. Nous accueillerons le "Club des randonneurs vivarois" pour une journée festive : "Rando Châtaigne 2010". Quatre parcours de randonnées sont prévus : 2 au départ de Saint-Priest de 12 et 6 km et 2 au départ de Privas de 20 et 26 km. La boucle de 6 km est un parcours "rando pour tous" accompagné mais non balisé, accessible aux Joëlettes mais pas aux fauteuils roulants. Sur tous les parcours vous trouverez des panneaux qui vous serviront à répondre au quiz préparé par les organisateurs sur le thème de notre commune.

Une expo photos aura lieu entre autres au ravitaillement de la salle des fêtes.

Vous trouverez sur le site Internet de notre village, toutes les informations relatives à cette journée (programme, carte géographique...)

Danse libre en Ardèche

Le cours de danse libre Malkowsky (dans la lignée d'Isadora Duncan) existe depuis 10 ans maintenant. Il a lieu tous les mardis (hors vacances scolaires) à la salle polyvalente du Charray de 17h30 à 18h30 pour les enfants de 4 à 7 ans et de 19h à 20h30 pour les adultes.



- le cours d'enfants (14 cette année) propose un éveil corporel et musical au travers de situations évocatrices issues du monde de l'enfant, de jeux dansés, de moments d'écoute musicale. Un matériel adapté est mis à la disposition des enfants (ballons, balles, cordes, rubans foulards...)

Animatrices : Sylvie Jolibois et Claude Bouche-seiche.

- le cours d'adulte (10 cette saison) est ouvert à tous sans limite d'âge et ne nécessite aucune prédisposition particulière à la danse. Il permet d'affiner l'écoute musicale (musique classique, musiques de film, folkloriques...), de libérer les tensions du corps, de laisser passer les émotions, et cela au travers de mouvements de base portant des noms évocateurs de l'activité humaine (le chef d'orchestre, le semeur, la pagaie...) ou de la nature (le vent, l'oiseau, le fauve, la mer...). Des accessoires (balles légères ou lourdes, voiles, bâtons...) prolongent les mouvements, accentuant la dynamique du corps aidant à retrouver les lois de la pesanteur à libérer notre énergie sans effort ni tensions.

Animateurs : Sylvie Jolibois et François Crespeau.

"Danser, c'est répondre de tout son être à l'appel de la musique, c'est la vivre avec son corps, sa joie, ses émotions". François Malkowsky.

Association Détente Omnisport et Rencontre

25 années d'activité physique et d'entretien, c'est en 2009 que notre association a fêté en toute convivialité son quart de siècle.

De 15 à presque 80 ans, nous proposons de la gym adaptée à chaque âge ; notre but, faire côtoyer différentes générations qui n'ont pas par habitude de se rencontrer.

Parole aux associations

Un diaporama présenté par Brigitte Chautard, une de nos adhérentes, retraçait les différentes activités sportives et ludiques de ces 25 dernières années.

Une nouveauté, en mars, la sortie randonnée de l'Abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet a enchanté le groupe de marcheurs, la visite du moulin Bonnet a suscité d'autant plus l'intérêt général que ce moulin a été restauré par une association locale et de ce fait les échanges ont été plus fructueux.

En bref, quelques manifestations marquantes de la saison :

Notre participation au téléthon avec la conférence sur le thème de la truffe exposée par notre adhérente Marijo Bouleau, les sorties traditionnelles, le week-end à Sète à connotation culturelle entre autre la visite de Saint-Guilhem-le-Désert qui a ravi l'ensemble du groupe ; du soleil et de la chaleur bien rares en ce printemps lors de la sortie "mer" au Grau-du-Roi.

Cette saison sera clôturée par le pique-nique annuel qui sera précédé par une Assemblée Générale Extraordinaire dont l'objet est la mise à jour des statuts, suite à la demande du C.O.D.E.P.



Le Club des Aînés du Charray

Le club des aînés de Charray a une nouvelle présidente depuis l'assemblée générale de Février 2010 : Nicole Mounard. Voici une petite interview pour nous aider à mieux la connaître.

-Chère Nicole, en toute simplicité, dis-nous tes qualités et tes défauts si tu en as. (Rires de Gérard et d'Etienne...).

-Je pense que je suis souriante, accueillante et généreuse et portée de bonnes volontés. Active, j'aime le contact avec les autres. Déjà petite, j'ai

aidé ma mère à élever mes frères et sœurs (il y avait 10 enfants). Puis plus tard j'ai aimé mon travail dans le milieu hospitalier.

-Oui tu as un regard tourné vers les autres, aussi ce nouveau statut de présidente ne t'as pas trop déstabilisée. Quand tu as accepté cette responsabilité, Gérard était-il d'accord ?

-Oui à condition que cela me rende heureuse. Pour mes défauts et j'en ai comme tout le monde hélas ! je suis stressée, angoissée et je manque de confiance en moi.

-Vous avez quitté Privas pour Saint-Priest en 1990. Qu'est-ce qui vous y a poussés ?

-Le coin était beau et calme (surtout après une nuit de travail à l'hôpital). Je venais m'y promener avec les enfants. Côté pratique, les terrains étaient moins onéreux qu'ailleurs.

-As-tu des projets pour 2011 ?

-Cette année est spéciale, car c'est l'anniversaire du Club : 10 ans. J'ai la chance d'avoir une bonne équipe derrière moi. Avec des idées différentes, mais avec le même objectif : le souci du bien commun. Nous voulons fêter dignement et joyeusement cet événement. Il faudra continuer aussi les idées de sorties extérieures...

-Qu'est-ce que tu voudrais changer dans le comportement des adhérents ? Aïe...Aïe...Aïe ...Question délicate !

-Que les adhérents de Saint-Priest, de Privas et d'ailleurs comprennent que ce Club est un "Tout" et qu'il n'y a pas de différence entre nous. Mais il faudrait que chacun s'engage pour la réussite de ces rencontres. Ce qui nécessite une participation active et concrète. Tout cela bien entendu avec le sourire.

Interview du Vice président :

-Etienne, tu étais à la création du club en 2001 avec Jean Hortala qui a été le premier président.



Parole aux associations



Et toi vice-président. En 2004 avec Berthe Bénifice, et maintenant avec Nicole Mounard. Dis-nous quelques mots sur nos trois présidents.

-Jean a été un président précis, méticuleux et très administratif. Grâce à lui le club a acquis cette vitalité que nous ressentons encore aujourd'hui. Nous aimions tous son accent rocaillieux. Berthe, toujours dynamique. Présente à toutes les manifestations ; élégante et adorant danser (elle continue heureusement !) Tout était minutieusement noté dans son cahier de liaison. Pendant 6 ans, elle a beaucoup donné d'elle même. Nicole est un autre style, plus allégé mais aussi consciencieux. C'est un plaisir de travailler avec elle.

-Etienne, dans vingt ans, seras-tu toujours à côté des présidents, ou présidentes ?

- Rire et réponse sibylline d'Etienne :
« On verra !!! »

Communauté paroissiale

Comme chaque année, l'association paroissiale "La Communauté du Charray" termine le printemps par une fête dans la salle polyvalente de notre commune ; c'était, cette année, le samedi 19 juin.

Après la messe, qui rassemble tous les paroissiens du Pays de Privas, la grande salle se transforme en restaurant pour l'apéritif puis le repas traditionnel.

Un diaporama, projeté pendant les agapes, permet de remonter le temps... sans bouger de son siège !

Après le dessert, le moment est venu de faire le tirage de la grande tombola ; le premier lot était un abonnement pour deux personnes au Théâtre de Privas (saison 2010-2011).

Horaires des messes pendant l'été :

• Tous les Samedi à 18h30 :

- soit à l'église de Saint-Priest (les 2° et 4° samedi)

- soit à la Chapelle du Ruissol à Veyras (les 1°, 3°, 5° samedi)

Une exception :

Le samedi 14 août, 18h30, à l'église de Pourchères : une belle occasion de (re)découvrir cette belle église romane, au-dessus de la haute vallée du Mézayon.



Un souvenir encore bien présent : la randonnée du 1^{er} mai sur Le site de la Barèze, avec l'aimable autorisation de l'hôpital Sainte-Marie et les commentaires rédigés par Daniel Gay : la savante architecture rurale des murs en pierres sèches percés de chantepleures n'a plus de secrets pour nous !



Vie associative

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Amis de l'école	29 et 30 Loto Belote				8 vide grenier Tournoi de foot + Pétanque	18 et 19 Fête de l'école					12 Repas des adhérents	10 Marché de Noël
ACCA		5 et 6 ?? Repas	12 et 13 ??			3/4 et 5 Repas			3 et 4 Remise cartes adhérents			
GV				2 Repas Dansant		29 Repas de clôture			30 Assemblée Générale			21 soirée familiale
ASSP	16 Belote			9 Bal		12 Journée Familiale					19 ou 26 Repas Dansant	
Paroisse	23 journée œcuménique					25 Kermesse						
Comité des Fêtes								27 et 28 Fête des Sources	25 Course des Sources	21 Reboule		
Aînés				17 Thé Dansant					11 Thé Dansant		20 ou 27 Belote	
CCAS												Repas
Téléthon												2 et 3
Danse Libre		19 et 20 Stage annuel										
Tennis												

Les brèves

Le cyclisme à Saint-Priest

Que ce soient de simples amateurs, ou les plus grands professionnels, les routes qui traversent notre commune semblent attirer de plus en plus les adeptes de la petite reine, et les organisateurs de ces manifestations. En effet, outre le traditionnel circuit qu'emprunte chaque année la célèbre Ardéchoise, 2009 aura permis aux Saint-Priérois d'admirer les stars incontestées



(Armstrong suivi de Contador au lieu-dit "Serre Mercier").

du cyclisme international, que sont Armstrong, Contador et bien d'autres, lors du passage du Tour de France dans l'étape arrivée à Aubenas, ou bien encore quelques semaines avant, au cours d'une étape de Paris-Nice.

Critérium du Dauphiné Libéré

Le Critérium du Dauphiné, course cycliste, sillonnant l'Ardèche chaque année est passé dans notre commune. Le coureur Contador dans le peloton au quartier des Mines était bien entouré par ses équipiers.



L'Ardéchoise

Notre commune a accueilli l'Ardéchoise les 18 et 19 juin derniers. Grâce aux bénévoles des différentes associations de Saint-Priest, de nombreux cyclotouristes ont pu se ravitailler au col du Benas le jeudi et prendre un petit déjeuner, le vendredi matin dès l'aurore, au quartier des Mines.



Fête de la musique

Ce dimanche 20 juin, la fête de la musique a eu lieu sur la place des Mineurs au quartier des Mines. Le temps très froid n'a pas empêché le public, venu en petit nombre, d'apprécier la qualité des artistes et du spectacle proposé. Bravo aux organisateurs.



Concert "Chorus"

Le samedi 12 Juin à la salle du Charray, une centaine de personnes ont apprécié le concert donné par la chorale "Mosaïque" de Privas et "Cappuccino forte" de Loriol sous la direction de Fabienne Constantin-Gélas ; un moment de régal pour tous.



Les brèves

De Ferme en Ferme

A la ferme de Christine Breysse, cette journée "Portes Ouvertes", était une affaire de famille. En effet 12 personnes se sont mobilisées pour recevoir les nombreux visiteurs (430 le samedi et 800 le dimanche). Pour accueillir ce nombreux public, cela a nécessité de longues heures de travail : installation des panneaux indicatifs, nettoyage, fabrication des produits de la ferme, montage du diaporama...

Pour les visites, des groupes de 40 personnes maximum étaient constitués. C'est par un diaporama, expliquant le travail de la ferme en commençant par la production puis l'abattage, la découpe, la transformation et enfin la vente que le public a découvert cette exploitation.



Ensuite des visites guidées ont permis de découvrir le parc à moutons, l'élevage de dindes et de lapins. Avant de prendre congé de leurs hôtes chacun a pu déguster la production artisanale de la ferme. Cette journée "Portes Ouvertes" nous démontre qu'il est possible aujourd'hui de produire de façon traditionnelle, avec des animaux qui vivent en plein air. Christine souhaite remercier ses voisins, d'avoir supporté une circulation inhabituelle dans ce coin si calme le reste de l'année.

La fête de l'école

Le soleil était au rendez-vous de la fête de l'Ecole organisée comme chaque année par les "Amis de l'école". Il faisait bon siroter un verre bien frais pendant que les enfants se régalaient autour des stands de jeu animés par des bénévoles et des enseignants. Une nouveauté : les enfants de CM₂ ont reçu des dictionnaires offerts par l'Association pour leur entrée en 6^e. La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur autour d'un méchoui et de la piste de danse...

DUMAS Père et Fils

- Electricité générale •
- Chauffage électrique •
- Détection incendie •

Tous dépannages

15, cours Saint-Louis - PRIVAS
Tél. 04 75 64 57 30
Fax : 04 75 64 57 45

Sarl CORTIAL Peinture

*Peinture, staff, décoration, ravalement de façades,
plafonds suspendus, montage cloisons sèches*

30 rue de l'Espéranto - PRIVAS
Tél. 04 75 29 60 15
Port. 06 73 57 70 30

SAINT-PRIEST TRAVAUX PUBLICS

Jean-Luc BACONNIER

07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 64 36 17 - Port. 06 75 12 79 28

Le bloc note

Mairie Accueil du public

Lundi - Mercredi - Vendredi
9h à 12h - 13h à 17h
Mardi
8h30 à 12h - 13h à 16h30

Tel : 04 75 64 32 08
Fax : 04 75 64 80 28
mairie-st-priest@wanado.fr
www.saint-priest-ardeche.fr

Ramassage des ordures ménagères

Mardi et Vendredi matin

Vos ordures doivent être déposées le
matin même de la relève ou
éventuellement la veille au soir
uniquement sur les points de ramassage
identifiés

Pour certaines démarches administratives : Authentification de signature, reconnaissance avant ou après mariage, un dépôt de dossier pour un mariage....., il est préférable de téléphoner au secrétariat afin de se munir des pièces nécessaires

Tarifs location Salle des Fêtes

Week-end : St Priéroux : 120 € Extérieurs : 160 €

Une caution de 200 € est demandée lors de la réservation
Remise des clés le vendredi soir

Tarifs location Salle Polyvalente

Période mise à disposition	Horaires	Tarif général	Tarif associations de St Priest	Tarif familles et entreprises de St Priest (1 fois par an)
Lundi mardi mercredi jeudi	8h00 à 18h00	180 €	130 €	130 €
Soirée	20h00 à 23h00	150 €	130 €	130 €
Journée	8h00 à 23h00	220 €	160 €	160 €
Vendredi au samedi	de 10h00 au samedi 8h00	220 €	160 €	160 €
Week End	de 10h00 (samedi) au lundi 8h00	385 €	280 €	280 €
Week end + Vendredi	de 10h00 (vendredi) au lundi 8h00	465 €	350 €	350 €
Jour férié	Veille du JF 10h00 au lendemain JF 8h00	385 €	280 €	280 €

Le montant du nettoyage par la commune est facturé 50 €. Une caution de 450 € est demandée lors de la réservation

du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

Naissances



Romain BERNARD	26/07/2009
Elsa BOISSIER	06/09/2009
Clémentine DEVÈS	05/10/2009
Mila ROUSSEAU	15/10/2009
Bleuenn LAPORTE	20/10/2009
Félix JOUDRIER	13/02/2010
Emy CHARRAS-BACONNIER	27/02/2010
Elia PONSONNET	04/04/2010
Isra-Janna KIBIB	16/04/2010
Lyssandre GALLET	29/05/2010
Joachim BOUMAL	08/06/2010

Mariages



Pauline DELARBRE et Antoine BRAVAR	11/07/2009
Clotilde BREYSSE et Julien NOGIER	22/08/2009
Amélie BERNARD et Frédéric CORTIAL	14/09/2009

Décès



Christine BREYTON (GIRARDIER)	28/08/2009
Jean-Pierre VIALLE	05/10/2009
Marthe TERRASSE (DEBOS)	09/11/2009
René MOUTON	10/11/2009
Henri CHANÉAC	20/01/2010
Francis MOURIER	09/02/2010
Marcel LEPETIT	13/02/2010
Jean HORTALA	21/02/2010
Jean ARNISSOLLE	25/03/2010
Noël CRENNÉ	27/04/2010
Christian MICHEL	29/05/2010

HYPER U

CENTRE DE LAVAGE
OUVERT 7/7 JOURS
de 6h à 22h

GPL
24/24h

U
les nouveaux commerçants

Ouvert du lundi
au samedi
de 8h30 à 19h30
☎ 04 75 66 96 69



OUVERT 7 Jours sur 7

☎ 04 75 66 52 92

flunch

CENTRE COMMERCIAL CLEF du SAC

imprim'express

une autre idée de l'imprimerie

**Posters couleurs à l'unité 112 cm de large
d'après vos photos ou fichiers numériques**

Copies et traçage de plans **noirs** ou **couleurs**, scan A0+
Murs d'images, Cartes, Affiches, Panneaux d'expo.

Toute la **photocopie noire** ou **couleur** jusqu'au A0+

sur matériels connectés :
livres à la demande, catalogues, calendriers, bulletins,...

L'**infographie**, la **retouche de photos**, ...
L'imprimerie rapide...

Façonnage, Secrétariat à façon

6, avenue de Chomérac

07000 PRIVAS ☎ 04 75 64 33 36

www.imprim-express.fr

**impression
numérique
grand format**

